LE DAC,
EN QUELQUES MOTS

Bénéficiaires

Toute personne de 18 ans et +

- Domiciliée sur le territoire du RSNB
- Dont le projet est le maintien à domicile
- Qui a donné son consentement (et/ou son·sa proche aidant·e)
- Qui est suivie par un·e professionnel·le socio-sanitaire
- Qui répond aux critères de complexité*

* La complexité se définit par la présence simultanée d'une multitude de facteurs médicaux, psycho-sociaux, environnementaux et/ou économiques susceptibles de perturber la prise en charge ou la santé des patients·es (polymorbidité, incapacité fonctionnelle, hospitalisations multiples, difficultés familiales, sociales, économiques, administratives, etc.).

Objectifs

Favoriser la continuité des soins et des prises en charge sociales
Optimiser le recours au système de santé dans sa globalité
Etablir ou rétablir un réseau de prise en charge santé et/ou social
Favoriser les prises en charge communautaires à domicile
Retarder l'institutionnalisation

Nos ressources

Mme Annick L'Eplattenier est impliquée dans la région Nord.
Dès le mois de septembre Mme Monica Silva Pereira assurera la prestation dans la Broye VD.

Formulaire de demande DAC